MASE

AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE

Manuel
Amélioration
Sécurité Santé Environnement
Entreprises

Un réseau d'**associations** d'entreprises au service de la **prévention**

Structure du réseau MASE

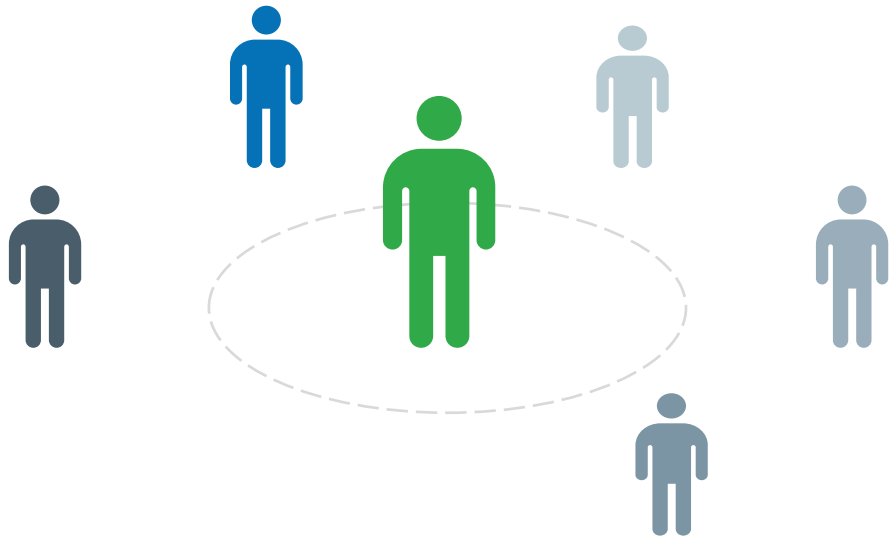

Associations loi 1901

MASE est un réseau sans but lucratif, créé à l'initiative d'industriels donneurs d'ordres afin d'aider les entreprises intervenantes à mettre en place un système de management Sécurité, Santé, Environnement.

Les adhérents sont des entreprises:

- Intervenantes (engagées ou certifiées 1 ou 3 ans)
- Utilisatrices

Structure du réseau MASE

Plus de 490 000 salariés

Création de MASE Océan Indien en novembre 2024

Un réseau d'interlocuteurs de proximité

11 associations locales – 17 comités de pilotage

6275 entreprises adhérentes soit :

366 entreprises utilisatrices *(Maître d'ouvrage / donneur d'ordre)*

5909 entreprises intervenantes (dont env. 4713 déjà certifiées)

Leader des Systèmes de Management SSE en France

Sur une année glissante :

EI : + 148

EU : + 18

OFFICIEL
CRÉATION DE
MASE
OCEAN INDIEN

Le Réseau MASE - Instance locale

MASE HAUTS-DE-FRANCE

Administration de l'association
= 4 salariés

Réalisation des audits
= 19 cabinets agréés

Association Mase Hauts-de-France
= environ 1000 entreprises membres
(Entreprises utilisatrices et entreprises intervenantes)

1 conseil d'administration
= 60 membres élus par les membres de l'association

3 comités de pilotage
= 70 membres élus par le conseil d'administration

Secteurs d'activité des Entreprises Utilisatrices

Ils nous font confiance

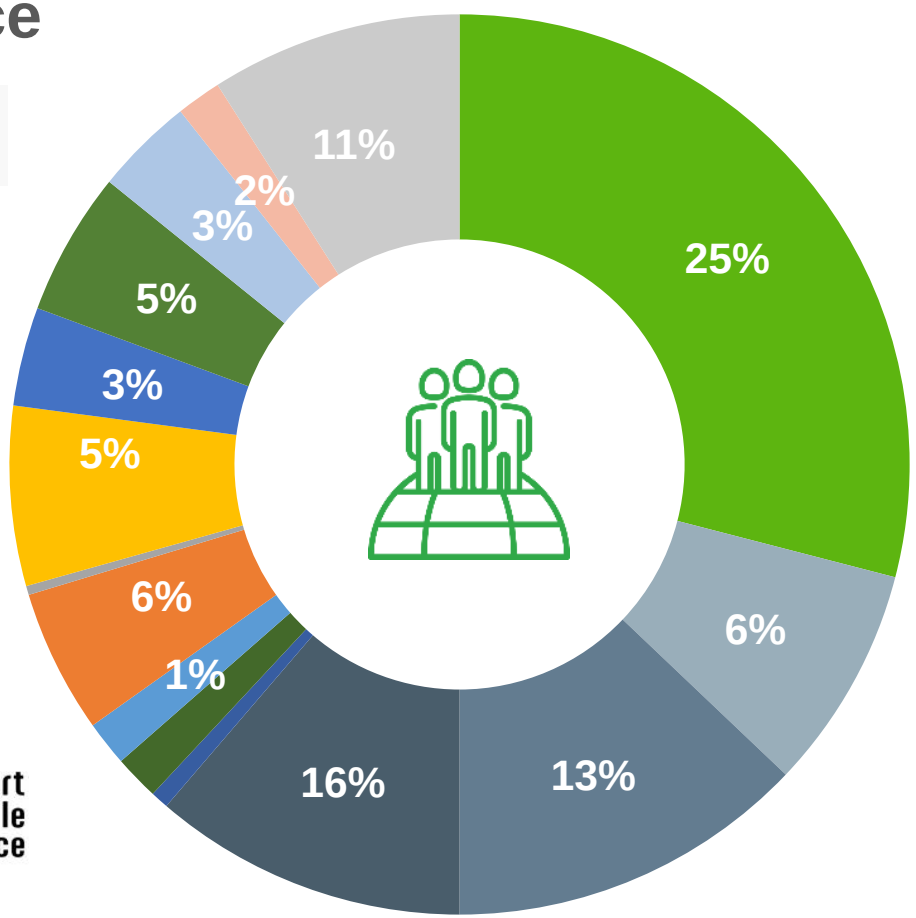

- **Chimie (autre que pétrochimie)**
- Cimentiers (matériaux de construction)
- **Energie production**
- Energie : reseau de transport et stockage
- Recherche
- Ingénierie
- Mécanique
- Métallurgie
- Papetiers
- **Petrochimie**
- Port (services)
- Raffinage
- Sidérurgie
- Agro alimentaire
- **Divers**

A noter :
les EU ne passent pas obligatoirement l'audit MASE mais y emmènent leurs sous-traitants.

Statistiques MASE - Secteurs d'activité des Entreprises Certifiées

au 31/12/20

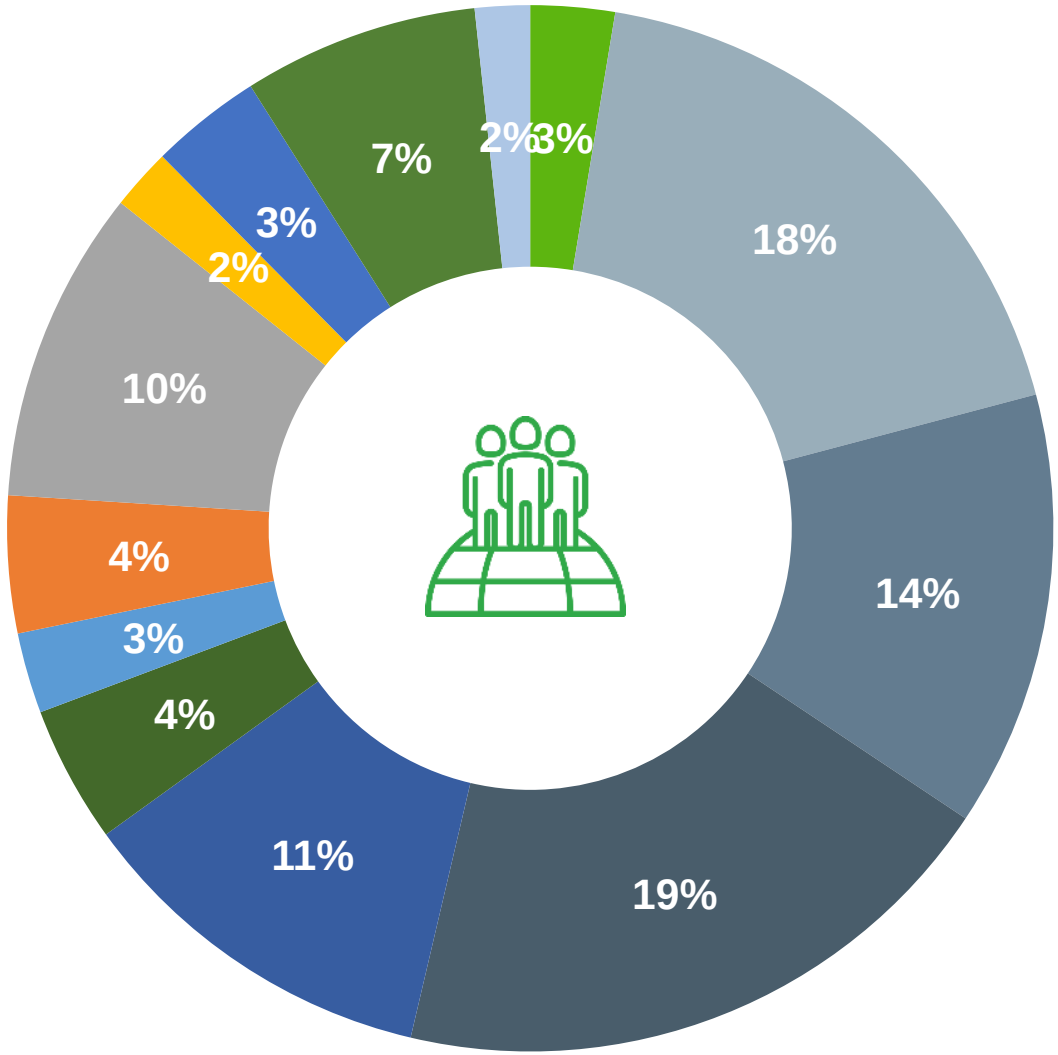

- INT : Travail temporaire
- **FER : Tuyau, chaudronnerie, mécanique, soudure, maintenance indust.**
- **EI : Electricité, électromécanique, automatisme, régulation, climatisation**
- **BTP : Bâtiment, travaux publics**
- ING : Ingénierie, bureau d'études
- ECP : Echafaudage, calorifuge, isolation
- LEV : Levage, montage
- CND : Contrôle, inspection
- NET : Nettoyage, assainissement, collecte de déchets, espaces verts
- GARD: Gardiennage, sécurité
- LOG: Logistique, location transport
- DIV : Divers (ascenseurs, labos)
- DPI : Détection, protection incendie

TF1 par CTN – Comparaison au TF1 CNAM 2021 - EE – EC – EU

au 30/06/2023

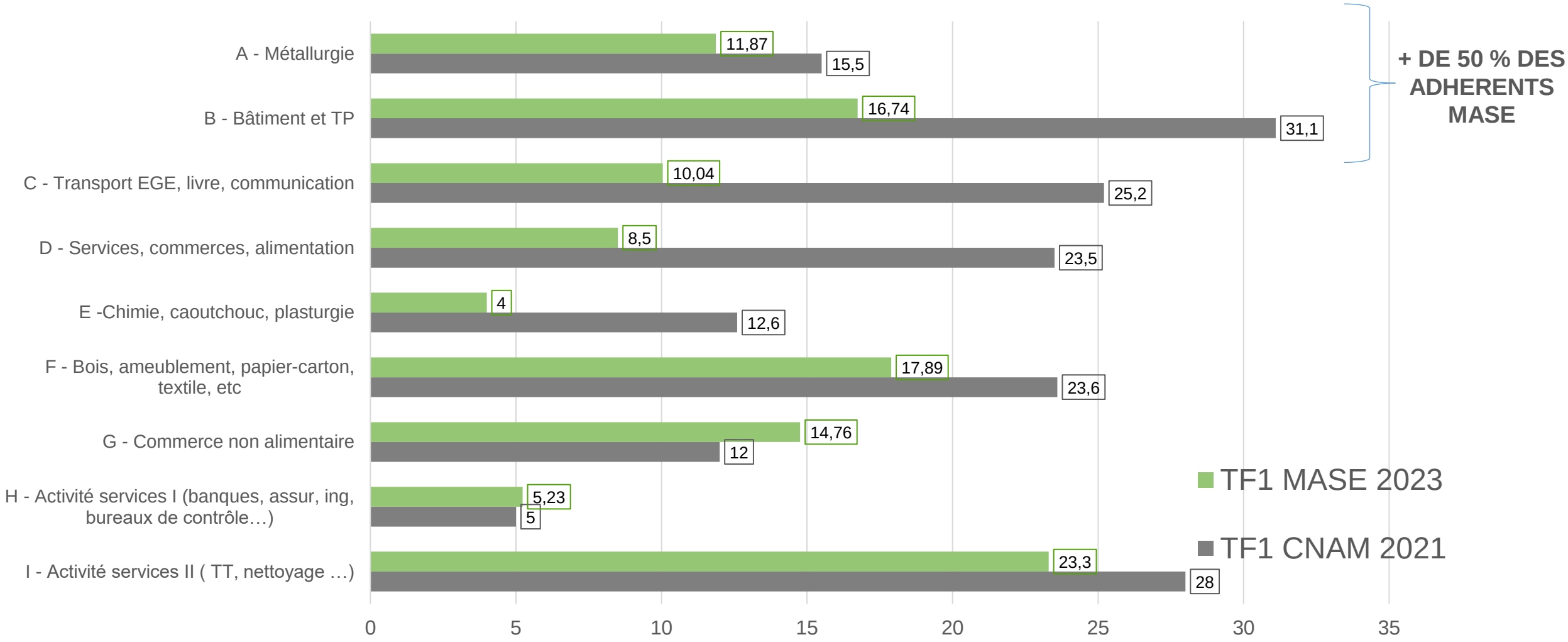

5944 nombre d'accidents avec arrêts évités en 2023

TG par CTN – Comparaison au TG CNAM 2021 - EE – EC – EU

au 30/06/2023

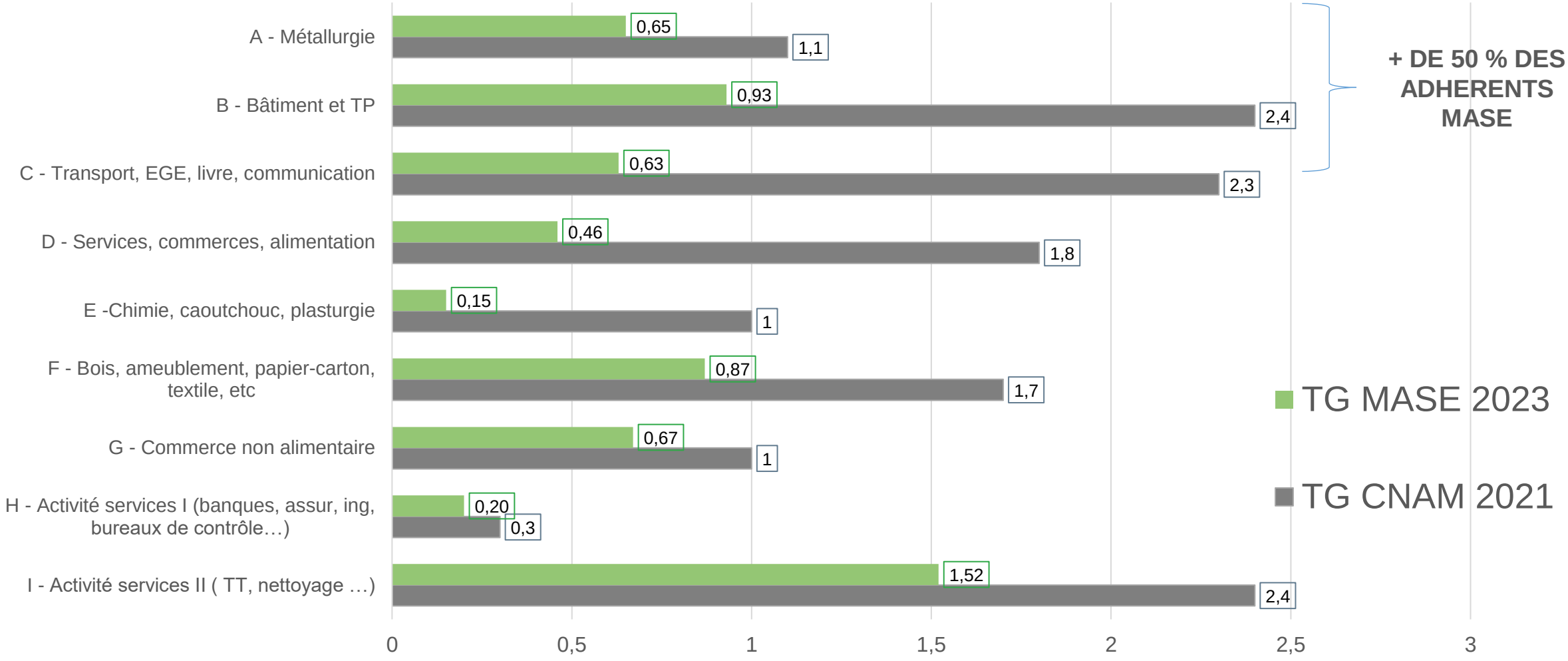

RESULTATS MASE (juin 2022)

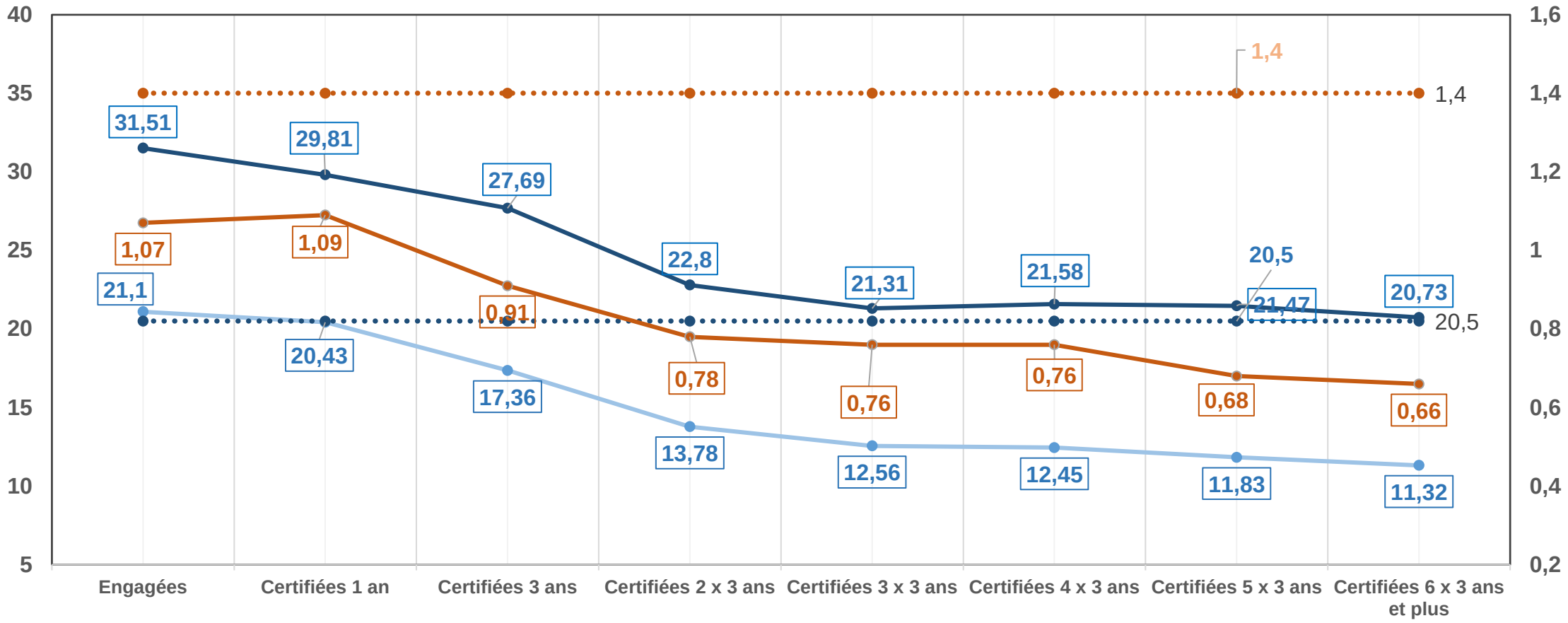

Taux de Fréquence 1 (ou TF1) = nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / heures travaillées

Taux de Fréquence 2 (ou TF2) = nombre d'accidents avec arrêt et sans arrêt x 1 000 000 / heures travaillées

Taux de Gravité (ou TG)

= nombre de jours d'arrêt x 1 000 / heures travaillées

Entreprises intervenantes selon l'effectif

au 31/12/20

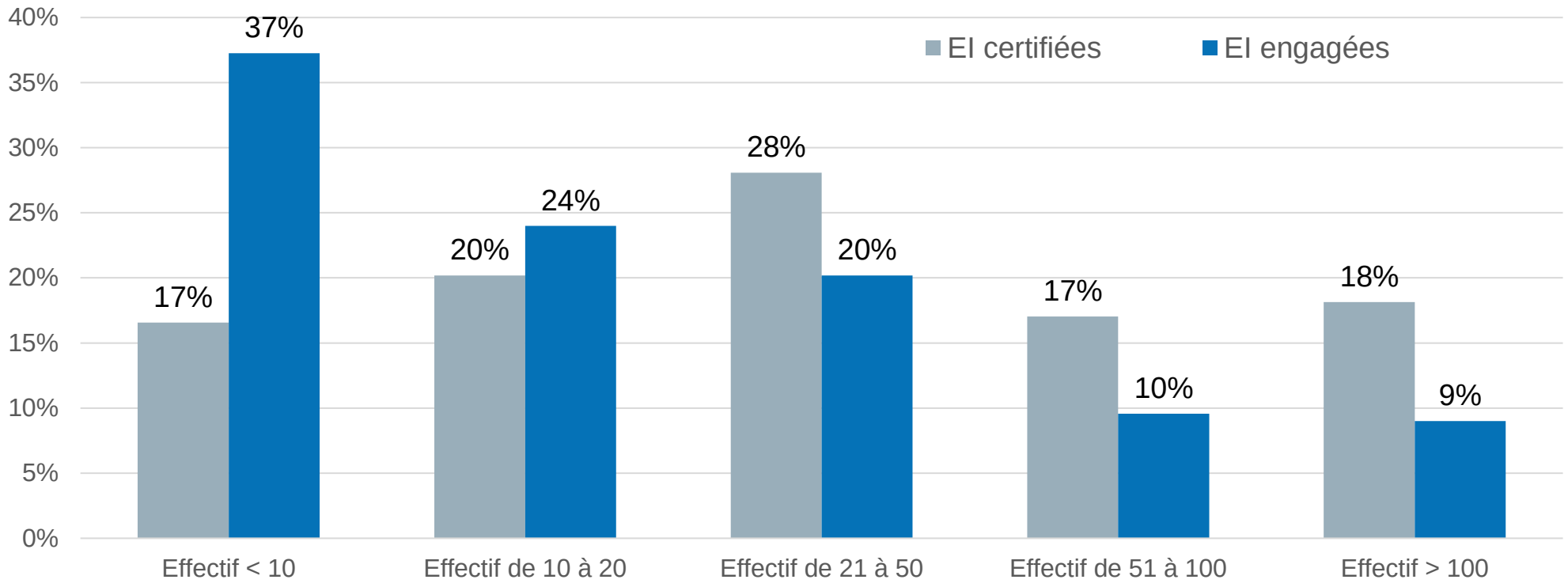

41 % des adhérents EI sont des structures < 20 salariés

37 % des nouvelles adhésions sont des structures < 10 salariés

Les étapes de la démarche de certification d'une entreprise

De la demande d'adhésion à l'audit

01
Transmission de la demande d'adhésion

02
Réunion de Lancement avec MASE

03
L'entreprise établit et fait vivre son système

04
Réunion préparatoire avec MASE

05
Audit de certification

06
Certification 0 / 1 an / 3 ans par COPIL

De 9 à 18 mois

CERTIFICAT SYSTÈME COMMUN MASE/UIC

N° RA 2019-001

Le Comité de Pilotage MASE Ile de France-Normandie certifie le système de management Sécurité Santé Environnement de la société

METALLURGIE

Pour les activités suivantes : Tuyauterie - Chaudronnerie

Pour son siège/agence de : **Zone industrielle – 01100 Oyonnax**

Certification valable à compter du 01 janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022

La liste officielle des « Entreprises Certifiées» figure sur le site : www.mase-asso.fr

FRANCE CHIMIE

MASE
AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE

Certification : 0 / 1 an / 3 ans
2 x 1 an maximum
Le logo MASE ne peut être utilisé que lorsque l'entreprise est **certifiée**

L'intérêt de l'autoévaluation !

Mise à disposition de nos adhérents de « Conseils Pour » ayant pour objectif d'aider au déploiement d'un système de management simple et efficace qui place l'Homme et la culture SSE au cœur de la prévention des risques !

SOMMAIRE

4 Introduction

5 Recueil des « Conseils pour » :

PARTIE 1 : « Conseils pour » 2014

N° 1 : analyser l'organisation existante lors de la mise en place de la démarche 6
N° 2 : la mise en œuvre de l'analyse de risque 10
N° 3 : le choix d'indicateurs 16
N° 4 : la réalisation de réunions 19
N° 5 : les audits SSE 21
N° 6 : la mise en œuvre d'un bilan 23
N° 7 : la mise en œuvre d'un plan d'actions 25
N° 8 : la gestion du personnel temporaire 27
N° 9 : les mesures d'exposition 29
N° 10 : le choix, la mise en œuvre, l'entretien et la gestion des Equipements de Protection Individuelle 32
N° 11 : l'aménagement des locaux de vie 36

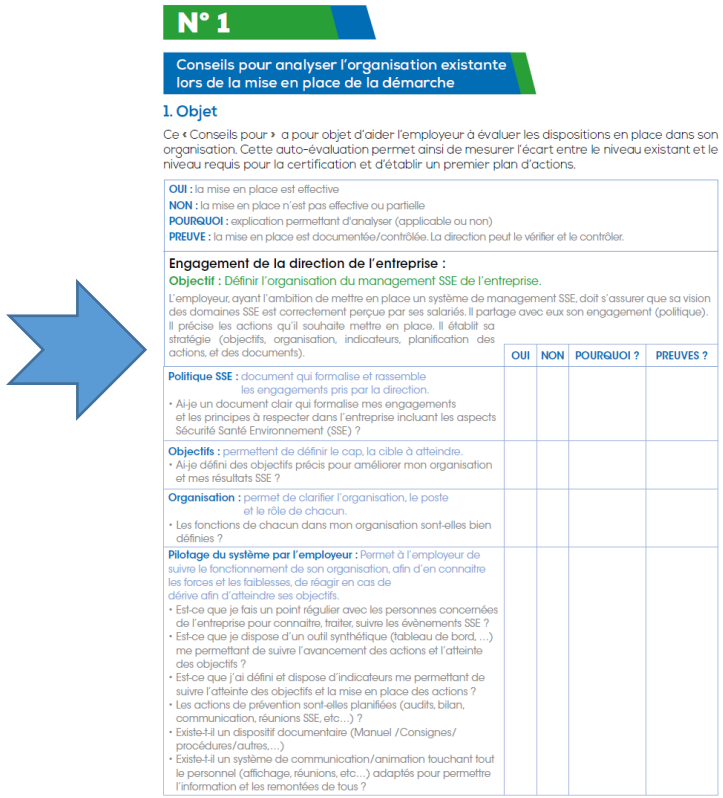

N° 1

Conseils pour analyser l'organisation existante lors de la mise en place de la démarche

1. Objet

Ce « Conseils pour » a pour objet d'aider l'employeur à évaluer les dispositions en place dans son organisation. Cette auto-évaluation permet ainsi de mesurer l'écart entre le niveau existant et le niveau requis pour la certification et d'établir un premier plan d'actions.

OUI : la mise en place est effective
NON : la mise en place n'est pas effective ou partielle
POURQUOI : explication permettant d'analyser (applicable ou non)
PREUVE : la mise en place est documentée/contrôlée. La direction peut le vérifier et le contrôler.

Engagement de la direction de l'entreprise :
Objectif : Définir l'organisation du management SSE de l'entreprise.

L'employeur, ayant l'ambition de mettre en place un système de management SSE, doit s'assurer que sa vision des domaines SSE est correctement perçue par ses salariés. Il partage avec eux son engagement (politique). Il précise les actions qu'il souhaite mettre en place. Il établit sa stratégie (objectifs, organisation, indicateurs, planification des actions, et des documents).

	OUI	NON	POURQUOI ?	PREUVES ?
Politique SSE : document qui formalise et rassemble les engagements pris par la direction. • Ai-je un document clair qui formalise mes engagements et les principes à respecter dans l'entreprise incluant les aspects Sécurité Santé Environnement (SSE) ?				
Objectifs : permettent de définir le cap, la cible à atteindre. • Ai-je défini des objectifs précis pour améliorer mon organisation et mes résultats SSE ?				
Organisation : permet de clarifier l'organisation, le poste et le rôle de chacun. • Les fonctions de chacun dans mon organisation sont-elles bien définies ?				
Pilotage du système par l'employeur : Permet à l'employeur de suivre le fonctionnement de son organisation, afin d'en connaître les forces et les faiblesses, de réagir en cas de dérive afin d'atteindre ses objectifs. • Est-ce que je fais un point régulier avec les personnes concernées de l'entreprise pour connaître, traiter, suivre les événements SSE ? • Est-ce que je dispose d'un outil synthétique (tableau de bord, ...) me permettant de suivre l'avancement des actions et l'atteinte des objectifs ? • Est-ce que j'ai défini et dispose d'indicateurs me permettant de suivre l'atteinte des objectifs et la mise en place des actions ? • Les actions de prévention sont-elles planifiées (audits, bilan, communication, réunions SSE, etc...) ? • Existe-t-il un dispositif documentaire (Manuel /Consignes/ procédures/autres,...) • Existe-t-il un système de communication/animation touchant tout le personnel (affichage, réunions, etc...) adaptés pour permettre l'information et les remontées de tous ?				

Le Référentiel MASE ainsi que les Conseils de Masecotte sont librement téléchargeables sur notre site : https://mase-asso.fr

Les 5 axes du référentiel

L'Homme au cœur du système

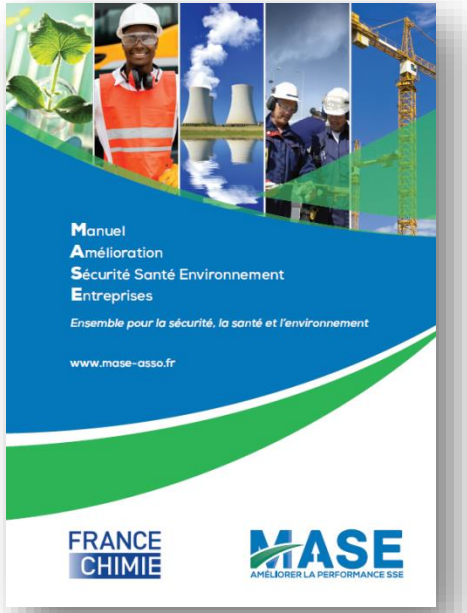

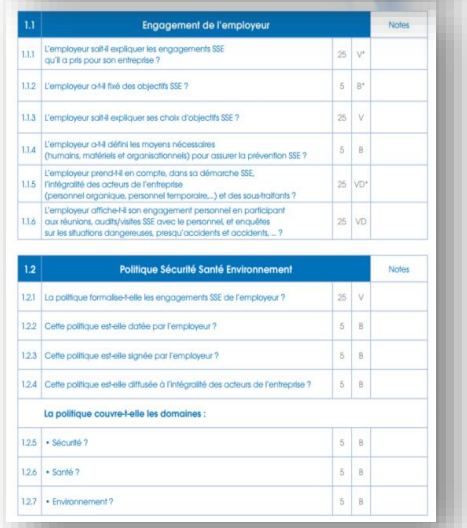

1.1	Engagement de l'employeur			Notes
1.1.1	L'employeur sait-il expliquer les engagements SSE qu'il a pris pour son entreprise ?	25	V*	
1.1.2	L'employeur a-t-il fixé des objectifs SSE ?	5	B*	
1.1.3	L'employeur sait-il expliquer ses choix d'objectifs SSE ?	25	V	
1.1.4	L'employeur a-t-il défini les moyens nécessaires (humains, matériels et organisationnels) pour assurer la prévention SSE ?	5	B	
1.1.5	L'employeur prend-il en compte, dans sa démarche SSE, l'intégralité des acteurs de l'entreprise (personnel organique, personnel temporaire,...) et des sous-traitants ?	25	VD*	
1.1.6	L'employeur affiche-t-il son engagement personnel en participant aux réunions, audits/visites SSE avec le personnel, et enquêtes sur les situations dangereuses, presqu'accidents et accidents, ... ?	25	VD	

1.2	Politique Sécurité Santé Environnement			Notes
1.2.1	La politique formalise-t-elle les engagements SSE de l'employeur ?	25	V	
1.2.2	Cette politique est-elle datée par l'employeur ?	5	B	
1.2.3	Cette politique est-elle signée par l'employeur ?	5	B	
1.2.4	Cette politique est-elle diffusée à l'intégralité des acteurs de l'entreprise ?	5	B	
	La politique couvre-t-elle les domaines :			
1.2.5	• Sécurité ?	5	B	
1.2.6	• Santé ?	5	B	
1.2.7	• Environnement ?	5	B	

Axe 1 : Engagement de la direction de l’entreprise

1000 points / axe

Organisation

Engagement et politique,

Objectifs SSE atteignables, mesurables, adaptés

Fiches de fonction et entretiens individuels

Indicateurs

Sécurité, santé, environnement

Animation SSE

Pilotage

Réunions SSE,

plan d'actions, Comité de pilotage

A mettre en place :

- **Politique**
- **Objectifs et Indicateurs**
- **Plan d’actions**
- **Organisation de pilotage**
- **Animation causeries**
- **Remontées d’informations**
- **Veille réglementaire**

Axe 2 : Compétences et qualifications professionnelles

1000 points / axe

Savoir

Recrutement et affectation des salariés CDI, CDD et intérimaires

Savoir faire

Parrain/tuteur, accueil SSE, formations / habilitations / autorisations

Savoir être

Culture SSE / comportement

A mettre en place :

Evaluation au recrutement
Accueil (évaluation)
Réaccueil des salariés de retour d'absence
Parrainage (fiche parrainage)
Suivi Formations / habilitations
Objectifs individuels & Evaluation

Axe 3 : Organisation du travail

1000 points / axe

Analyse des risques SSE

DUER, PdP, PPSPS,

Réalisation

Mise en œuvre sur le terrain

Préparation

Planning, modes opératoires, équipements de travail, matériaux, sous-traitance

Retour d’expérience

Bilan à l’issue des travaux (remontées d’infos, évaluation sous-traitants, aléas, etc.)

A mettre en place :

Analyses de risques
Suivi du matériel
PDP / PPSPS
Evaluation Sous Traitants
Bilan chantier

Axe 4 : Efficacité du système de management

1000 points / axe

Mise en œuvre et application du système de management

Dispositifs adaptés, connus, appliqués

Les audits SSE

Humains, organisationnels, techniques

Analyse des situations dangereuses, presqu'accidents et accidents, maladies professionnelles

Analyse des évènements suivant la méthode d'analyse définie par l'employeur, identification des causes, actions correctives, etc.

A mettre en place :

Audit interne système
CR Visites chantier
Analyses Accidents
Remontées situations
Causeries

Axe 5 : Amélioration continue

1000 points / axe

Système de management

Evaluation périodique de tous les dispositifs (recrutement, gestion matériel, plan d'actions, etc.)

Bilan SSE

Analyse factuelle quantitative et qualitative entre les objectifs fixés, les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus

Actions d'amélioration

Suite au bilan : décision de nouveaux objectifs, actions…

→ Efficience

A mettre en place :

Plan d'actions
Bilan SSE (+ engt Dirigeant)
Comité de Pilotage
Rex par chantiers ou par client

Les + de MASE

Au-delà d'une certification, un réseau avec des services

Appartenir à un reseau adherents et de partenaires du MASE

Carsat, UIMM, OPPBTP, etc…

Possibilité d'être acteurs du système

et participer à une dynamique d'évolution du tissu industriel local

Efficacité et pérennité

S'appuyer sur le seul système qui mesure et prouve ses résultats depuis plus de 20 ans

Recherche et suivi des prestataires

Accès à la liste des EI Masées via internet (recherche possible par mot clé),

Audits réalisés par un tiers neutre et reconnu

Gain de temps et de crédibilité pour les EU et les EI

Réduction de l'accidentologie

2 à 3 fois moins d'accident pour les entreprises masées.

Animations

Au-delà d'une certification, un réseau avec des services

Un réseau dynamique

Le seul mettant en relation des entreprises de toutes tailles, tous métiers & activités

Conférences

Organisées en région

Veille règlementaire

Alerte mail mensuelle + outil web

Support de communication

Affiches, plaquettes techniques / métiers

Campagne de communication annuelle

Ecoles SSE

Interventions dans les écoles spécialisées pour des nouveaux entrants plus rapidement opérationnels

Les Conseils de Masecotte

22 fiches conseils pour développer sa culture de sécurité, animer une causerie, faire un audit terrain, choisir ses indu

Mase académie

La MASE Académie

http://www.maseacademie.icsi.eu.org

C’est quoi ?

Un support autoporteur pour promouvoir la mise en œuvre effective sur le terrain des 9 CP « Culture de Sécurité Intégrée »

Pourquoi ?

Accompagner TOUT l’encadrement incluant les superviseurs de proximité pour les former et les aider a déployer la mise en œuvre de ces ressources sur le terrain

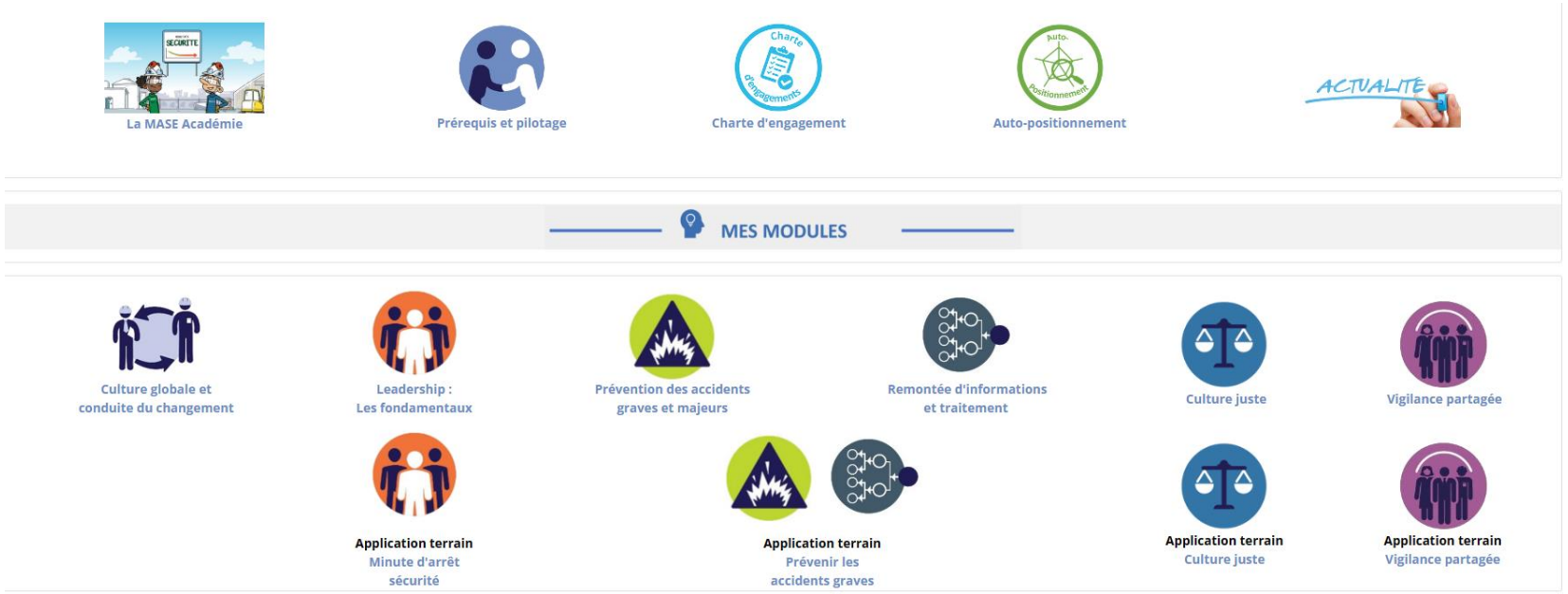

PARTENAIRES MASE HAUTS-DE-FRANCE:

FILIERES METIERS

ENVIRONNEMENT

PREVENTION

CULTURE SSE

SALONS

DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

MASE
AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE